

SERVICE: CULTURE

Visa du Service:

Visa de M. la Directrice générale f.f.:

PROJET DE DELIBERATION - CONSEIL COMMUNAL DU 29 AVRIL 2019

---

SEANCE PUBLIQUE

N° \*- **Culture – Collaboration Ville/Université de Liège –Convention de partenariat –  
Approbation – Soumettre au conseil communal.**

LE CONSEIL,

Vu le Code de la démocratie locale et la décentralisation notamment l'article L1122-30 qui précise que le Conseil règle tout ce qui est d'intérêt communal ;

Vu la présence, depuis de nombreuses années, d'une « Maison de l'ULg » à Verviers ;

Attendu, que l'Université de Liège souhaite développer et mettre à disposition de la Ville de Verviers ses savoirs et ce pour mieux se faire connaître du public verviétois ;

Attendu que cette volonté se traduira par la tenue de différentes manifestations sur le territoire communal ;

Qu'elle implique la participation financière de la Ville de Verviers ;

Qu'une convention liant les parties est nécessaire pour créer un climat de coopération en vue d'améliorer réciproquement les activités des parties en matière promotion de l'Université de Liège et de la Ville de Verviers ;

Vu l'inscription d'une somme de 3.050 Euros à l'allocation 76212301-48 du budget ordinaire 2019 de la Ville de Verviers ;

Vu l'avis émis par la Section « Développement économique : Affaires économiques, Commerce et Emploi » en sa séance du 23 avril 2019;

Par \* voix contre \* et \* abstentions,

ADOPTE :

La convention de partenariat qui lie la Ville de Verviers et l'Université de Liège telle qu'annexée à la présente délibération.

La convention signée sera envoyée à l'ULg.